

# MAIRIE DE CANEJAN CMJ

## COMPTE RENDU DE L' ELECTION DU MAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'an deux mil six, le **25** du mois de **novembre** à **10 h 00**, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Canéjan s'est réuni en mairie sous la présidence Jessica VUOTTO, en présence de Monsieur Bernard GARRIGOU, Maire, de Monsieur Laurent PROUILHAC, Adjoint délégué à la Vie Scolaire, de Noëlle MARCHAIS, de Corinne HANRAS, de Jean-Louis GRENOUILLEAU et de Dominique PION.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	<b>BASIER Mathis BEAGUE Louis BERGERIE Léo BLANC Roxane BORDERIE Jean BRUNEL Mathilde CAMBLOR Benjamin CAMBLOR Rémy COTELO Ronan GRUSON Adrien GUEDON Léo-Paul GUERIN Camille GUYEN-THOMAS Aurore HANRAS Mario HOUBIB Joachim MORILLO Paul MICHOT Maud PARIENTE Alizée PETIT Annika PETITPIED Titouan PION Mathilde PROUILHAC Léa REVEILLAS Léa REVEILLAS Margot RIOUAL Estelle</b>
<b><u>Absent :</u></b>	<b>ZACCHELLO Jean-Baptiste</b>
<b><u>Absente excusée :</u></b>	<b>GUERIN Claire</b>

Monsieur GARRIGOU, maire, ouvre la séance en félicitant les nouveaux conseillers pour leur élection mais également pour leur engagement. Après un rappel des divers symboles de la république présents dans la salle (buste de Marianne, écharpe du maire, photo du président de la république) il cède la parole à Laurent PROUILHAC.

Après une brève présentation de son rôle au sein du conseil municipal adultes, il précise que le CMJ, au même titre que le conseil municipal des adultes, est public, c'est à dire que toute personne (parents, grands-parents, frères, sœurs....) peut y assister sans toutefois pouvoir intervenir dans les débats.

Il explique le mode de fonctionnement choisi à l'époque par le CMJ, qui pourra éventuellement subir des modifications notamment dans le choix des commissions et la fréquence des réunions.

Il présente ensuite Corinne HANRAS, conseillère déléguée à l'urbanisme et à la sécurité routière, Jean-louis GRENOUILLEAU et Noëlle MARCHAIS, conseillers municipaux chargés du social qui seront amenés à apporter leur aide aux conseillers au cours des réunions du conseil municipal. Dominique PION, responsable du service scolaire et animatrice du CMJ qui sera l'interlocutrice privilégiée de chaque conseiller. Elle peut être contactée par téléphone au 05 56 89 85 55, par courriel à [d.pion@canejan.fr](mailto:d.pion@canejan.fr). C'est dans son bureau que tous les documents relatifs au CMJ sont archivés.

Avant de laisser la parole à chacun, Monsieur PROUILHAC rappelle en quelques mots le rôle du Maire qui consiste à animer les séances du conseil municipal, définir les points sur lesquels les conseillers devront travailler, à tenir et à dynamiser une équipe et à prendre des initiatives. C'est également le Maire qui est sollicité pour assister à différentes cérémonies (inaugurations, remise de gerbes..) et à l'occasion des dépôts de gerbes au monument aux morts.

Il conclut en indiquant que ce sera au conseil municipal de faire vivre les idées formulées dans les professions de foi de chaque candidat.

Chaque conseiller est ensuite invité à se présenter et à indiquer s'il est candidat à la fonction de Maire.

Se sont portés candidats :

- Mathis **BASIER**
- Louis **BEAGUE**
- Mathilde **BRUNEL**
- Rémy **CAMBLOR**
- Ronan **COTELO**
- Mario **HANRAS**
- Adrien **GRUSON**
- Aurore **GUYEN-THOMAS**
- Paul **MORILLO**
- Aliéze **PARIENTE**
- Margot **REVEILLAS**

A l'issue du 1<sup>er</sup> tour 26 bulletins ont été trouvés dans l'urne (1 procuration ayant été donnée par Claire GUERIN à Estelle RIOUAL). Les résultats sont les suivants :

Rémy <b>CAMBLOR</b>	8 voix
Mathile <b>BRUNEL</b>	4 voix
Margot <b>REVEILLAS</b>	4 voix
Adrien <b>GRUSON</b>	2 voix
Paul <b>MORILLO</b>	2 voix

Les autres candidats ont obtenu 1 voix chacun.

Résultats du 2<sup>ème</sup> tour organisé avec les 3 premiers candidats :

Rémy <b>CAMBLOR</b>	13 voix
Margot <b>REVEILLAS</b>	6 voix
Mathilde <b>BRUNEL</b>	5 voix
Bulletins nuls	2

Rémy **CAMBLOR** ayant obtenu le plus de voix a été proclamé Maire du 3<sup>ème</sup> Conseil Municipal des Jeunes de Canéjan et s'est vu remettre l'écharpe tricolore par Jessica **VUOTTO**.

Il est ensuite procédé au vote pour désigner un 1<sup>er</sup> adjoint. 12 candidats au premier tour et 4 au second.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

Margot <b>REVEILLAS</b>	5 voix
Mathilde <b>BRUNEL</b>	3 voix
Adrien <b>GRUSON</b>	3 voix
Léo-Paul <b>GUEDON</b>	3 voix
Léo <b>BERGERIE</b>	2 voix
Louis <b>BEAGUE</b>	2 voix
Ronan <b>COTELO</b>	1 voix
Annika <b>PETIT</b>	1 voix
Aurore <b>GUYEN-THOMAS</b>	1 voix
Mathis <b>BASIER</b>	1 voix
Mario <b>HANRAS</b>	1 voix
Léa <b>PROUILHAC</b>	1 voix
Bulletins nuls	2

Résultats après le deuxième tour :

Léo-Paul <b>GUEDON</b>	7 voix
Margot <b>REVEILLAS</b>	5 voix
Mathilde <b>BRUNEL</b>	5 voix
Adrien <b>GRUSON</b>	3 voix
Bulletins nuls	6

Léo-Paul **GUEDON** ayant obtenu le plus de voix est élu **1<sup>er</sup> adjoint**.

Il est procédé à une rapide présentation des projets formulés dans les professions de foi avec une répartition par thèmes tels que : la sécurité routière, le social, l'environnement, la communication, les sports et loisirs, ....

Cela afin que chaque conseiller puisse pour la prochaine fois réfléchir à son choix de commission de travail. Ces commissions pourront évoluer au cours du mandat. Les différents thèmes et groupes seront déterminés lors de la prochaine séance.

Afin d'adresser aux personnes âgées des cartes de vœux, certains conseillers se portent volontaires pour trouver des poèmes et faire des dessins qu'ils devront remettre très rapidement à Dominique PION afin qu'elle puisse mettre les cartes en forme. La date buttoir de remise de ces document est le **samedi 2 décembre**.

Avant de terminer, Laurent PROUILHAC fixe la prochaine réunion au samedi 13 janvier 2007 à 10h.

Prochaine réunion : **samedi 13 janvier 2006 à 10h.**

La séance est levée à 12H.

**Bonnes fêtes de fin d'année à tous et bon courage pour l'école.**